

AIPR

Opérateurs, Encadrants, Concepteurs



Accompagnez vos collaborateurs vers l'AIPR pour des interventions sécurisées à proximité des réseaux.



Ref : AIPR01



Durée

1 jour (7h)



Prix (Examen + Formation)

250 € HT par stagiaire
750 € HT par groupe



Niveau

Concepteur ou
Encadrant



Participants

Min 3 pers / groupe
Max 10 pers / groupe



Format

Présentiel



Attestation

Prix : 100 € HT (Examen seul)

Délivrance d'une attestation de compétences AIPR (niveau Concepteur ou Encadrant) valable 5 ans.



Objectifs Pédagogiques

- ✓ Comprendre les enjeux de la réforme anti-endommagement et son impact sur le rôle de concepteur ou d'encadrant.
- ✓ Sécuriser les biens et les personnes en mettant en œuvre les bonnes pratiques techniques liées aux réseaux.
- ✓ Identifier les domaines de responsabilité propres aux concepteurs et encadrants.
- ✓ Réussir la certification AIPR (QCM) national pour obtenir l'attestation de compétences.



Contenu de la formation

Réglementation DT-DICT et rôle du Guichet Unique.

Analyse des réponses, cartographie et investigations complémentaires.

Principes du marquage-piquetage et lecture des indices au sol.

Techniques de travaux sans tranchée et gestion des travaux urgents (ATU).

Procédures en cas de dommage, d'incident ou d'arrêt de chantier.

Réalisation de l'examen final : QCM de 40 questions sur la plateforme nationale du Ministère.



Public ciblé

Toute personne intervenant dans la préparation administrative/technique, l'encadrement des chantiers ou la conception de projets/plans à proximité des réseaux.



Prérequis

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité pour l'examen.



Méthode pédagogique

Approche de « formation-action » interactive alternant apports théoriques, études de cas pratiques, projections vidéos et entraînements sur des QCM blancs.



Évaluation des compétences

Examen individuel par QCM sur la plateforme nationale du Ministère. Pour valider l'examen, un score minimal de 48 points sur 80 est requis.



REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Formation en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux



Accessible à toutes personnes en situation de handicap.

Notre référent :

Fabien CUGNET - contact-handi@evolya-formation.fr



Inscription : 07 69 43 87 69 - www.evolya-formation.fr

- Entreprises : 24h minimum avant la formation.

- Particuliers : 14 jours minimum après signature du contrat.



Ref : AIPR02



Durée

1 jour (7h)



Prix (Examen + Formation)

250 € HT par stagiaire
750 € HT par groupe



Niveau

Opérateur



Participants

Min 3 pers / groupe
Max 10 pers / groupe



Format

Présentiel



Attestation

Prix : 100 € HT (Examen seul)

Délivrance d'une attestation de compétences AIPR (niveau Opérateur) valable 5 ans.



Objectifs Pédagogiques

- ✓ Identifier les risques liés aux différents types de réseaux (électriques, gaz, eau, etc.) et les moyens de prévention.
- ✓ Appliquer les consignes de sécurité et les procédures d'urgence, notamment la règle des « 4 A ».
- ✓ Comprendre et respecter le marquage-piquetage ainsi que les indications des plans de réseaux.
- ✓ Réussir la certification AIPR (QCM) national pour obtenir l'attestation de compétences.



Contenu de la formation

Situer son rôle et ses responsabilités au sein d'un chantier à proximité de réseaux.

Distinguer les réseaux sensibles et non sensibles (aériens, souterrains ou subaquatiques).

Lire et interpréter les plans ainsi que les indices de surface (affleurants).

Réaliser et maintenir le marquage-piquetage pour sécuriser le tracé.

Adapter ses techniques de travail selon les zones d'incertitude et les distances de sécurité.

Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles adaptées.

Réalisation de l'examen final : QCM de 30 questions sur la plateforme nationale du Ministère.



Public ciblé

Ouvriers, conducteurs d'engins et techniciens intervenant directement sur les chantiers à proximité des réseaux aériens ou enterrés.



Prérequis

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité pour l'examen.



Méthode pédagogique

Approche de « formation-action » interactive alternant apports théoriques, études de cas pratiques, projections vidéos et entraînements sur des QCM blancs.



Évaluation des compétences

Examen individuel par QCM sur la plateforme nationale du Ministère. Pour valider l'examen, un score minimal de 36 points sur 60 est requis.



REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Formation en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux



Accessible à toutes personnes en situation de handicap.

Notre référent :

Fabien CUGNET - contact-handi@evolya-formation.fr



Inscription : 07 69 43 87 69 - www.evolya-formation.fr

- Entreprises : 24h minimum avant la formation.
- Particuliers : 14 jours minimum après signature du contrat.